

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 43 • janvier 2016



## ARRIVÉE AU MALI DU RSSG : **M. MAHAMAT SALEH ANNADIF**

**MBARANGA GASARABWE SUR LE TERRAIN À GAO ET  
KIDAL**

**CANTONNEMENT DES GROUPES ARMÉS: LE SITE DE FAFAN  
SE MET EN PLACE**

**TOMBOUCTOU : LES EMPREINTES DIGITALES AU  
CŒUR D'UNE FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ  
MALIENNES**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

MINUSMAHEBDO

43



# SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO



4



8



10



12



18

- 3** ARRIVÉE AU MALI DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES ET CHEF DE LA MINUSMA, M. MAHAMAT SALEH ANNADIF
- 4** MBARANGA GASARABWE SUR LE TERRAIN À GAO ET KIDAL
- 6** CANTONNEMENT DES GROUPES ARMÉS: LE SITE DE FAFA SE MET EN PLACE
- 8** TOMBOUCTOU : LES EMPREINTES DIGITALES AU CŒUR D'UNE FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES
- 9** LA MINUSMA ACCOMPAGNE LES AGENTS PÉNITENTIAIRES DES RÉGIONS DU NORD DU PAYS
- 10** TOMBOUCTOU : LA MINUSMA INAUGURE DE NOUVEAUX PROJETS AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS RURALES
- 12** LES PROJETS À IMPACT RAPIDE, VÉRITABLES LEVIERS DE RELÈVEMENT POST-CRISE
- 13** VERS L'APPLICATION DE LA RÉOLUTION 1325 AU MALI : LES FEMMES COMPTENT POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT
- 15** BAMAKO : LA MINUSMA SOUTIEN LE 1ER FESTIVAL DE CINÉMA SUR LES DROITS HUMAINS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
- 17** LA MINUSMA NOURRIT LA CULTURE DE PAIX À TRAVERS LE SPORT
- 18** GAO : LE RÔLE DES JEUNES ET FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX
- 19** L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF
- 20** COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

## ARRIVÉE AU MALI DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES ET CHEF DE LA MINUSMA, M. MAHAMAT SALEH ANNADIF

**Bamako, le 15 janvier 2016 - Le Représentant spécial du Secrétaire général de la MINUSMA (RSSG), M. Mahamat Saleh Annadif, est arrivé aujourd'hui à Bamako.**

M. Annadif, du Tchad, a été nommé Représentant spécial pour le Mali le 23 Décembre 2015.

« Je suis très honoré de la confiance que le Secrétaire général a placé en moi en me confiant cette exaltante mission. Je me réjouis de travailler avec Son Excellence M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président du Mali et à travers lui avec le gouvernement Malien ainsi que tous les partenaires impliqués dans la crise que traverse ce pays frère. Je comprends les nombreuses attentes suscitées par l'Accord de Paix et de réconciliation nationale, mais je suis conscient des difficultés et des défis à surmonter, » a déclaré M. Annadif à son arrivée.

« Avec le concours de mes sœurs et frères Maliens, j'espère relever ces défis et être ainsi à la hauteur de la confiance qui vient d'être placée en moi, » a ajouté le RSSG, M. Annadif.

Il a aussi tenu à réitérer sa volonté de voir la MINUSMA, remplir toutes les missions que lui ont été confiées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, conformément à son Mandat : « La MINUSMA fera en sorte que la Paix, la Stabilité, et la Sécurité reviennent au Mali, tout en reconnaissant que la clé du problème réside d'abord, entre les mains des Maliennes et Maliens, » a-t-il conclu.

**BIOGRAPHIE RSSG Mahamat Saleh Annadif**

M. Annadif aborde ses nouvelles fonctions avec une vaste expérience tant nationale qu'internationale. Il a été successivement, Ministre des affaires étrangères du Tchad de

1997 à 2003, Directeur de cabinet du Président de 2004 à 2006 et Secrétaire général de la Présidence de 2010 à 2012. Il a également occupé les fonctions de Représentant permanent de l'Union africaine auprès de l'Union Européenne, de 2006 à 2010. Au cours de sa riche carrière, M. Annadif a participé à plusieurs



processus de paix en Afrique, notamment au Niger, en République, en République Démocratique du Congo, en République centrafricaine ainsi qu'au Soudan. De 2012 à 2014, il a été le Représentant spécial de l'Union Africaine en Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

M. Annadif est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des télécommunications de l'École polytechnique de Madagascar.

Il est né en 1956, marié et père de six enfants.

18 JANVIER

# MBARANGA GASARABWE SUR LE TERRAIN À GAO ET KIDAL



La Représentante spéciale adjointe de la MINUSMA et Coordinatrice des actions humanitaires au Mali, Madame Mbaranga Gasarabwe, a effectué du 14 au 16 janvier une visite sur le terrain à Gao et Kidal, en compagnie d'une délégation d'acteurs humanitaires. Cette visite a permis de toucher du doigt les réalités du terrain, et surtout d'aborder avec les acteurs concernés des questions humanitaires cruciales pour ces régions.

« Nous savons que les besoins sont énormes, mais il nous faut nous mettre ensemble pour endiguer l'insécurité grandissante afin de mieux répondre aux sollicitations des populations. Chacun doit mettre du sien pour rassurer les partenaires et les encourager à venir s'installer dans la région, » a indiqué la RSASG à l'occasion d'une visite au Gouverneur de la région de Gao, M. Seydou Traoré. Le Gouverneur a soulevé les priorités de la région, notamment le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) qui permettra de mettre en œuvre davantage de projets de développement.

## SOUTENIR LES PLUS VULNÉRABLES

La délégation, composée de Madame Mbaranga et de la responsable d'OCHA au Mali, Madame Ute Kollies, du Chef de bureau de la MINUSMA à Gao, M. Mohamed El-Amine Souef, et de la Coordinatrice régionale d'OCHA, Madame Salamatou Ba, s'est ensuite rendue au quartier Château 1

pour l'inauguration du projet à impact rapide (QIPs) pour la réhabilitation et l'équipement du Centre Niali, d'une valeur de 24 millions de francs CFA. Le centre Niali offre en effet un programme éducatif aux enfants démunis, une initiative de l'Association de Solidarité des Femmes et Enfants Démunis (ASFED) visant à promouvoir le bien-être social des enfants en contribuant au développement socio-économique des groupes les plus vulnérables de la commune urbaine de Gao.

« Cette action de la MINUSMA confirme toute l'importance que les plus hautes autorités du Mali accordent aux droits des enfants. En réhabilitant ce centre, vous donnez la chance à ces enfants de vivre dans un environnement offrant l'amour, ainsi que les soins et le soutien dont ils ont besoin pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement, » a lancé le Gouverneur de la région de Gao. Cette cérémonie a aussi été l'occasion pour le ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du nord de faire un don en couvertures et kits scolaires au Centre Niali, d'une valeur totale de 5.150.000f CFA.

La délégation s'est ensuite rendue au quartier « Château Sud Extension » pour l'inauguration d'un château d'eau pour les communautés riveraines. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale d'appui au relèvement et au plan de développement du Mali à travers la section DDR. Cette dernière a lancé une série de projets pour la



réduction de la violence communautaire (RVC) dans toutes les régions du Mali avec l'appui technique du partenaire d'exécution, UNOPS. Ces projets visent l'amélioration de la sécurité, le renforcement et la promotion du dialogue ainsi que la réconciliation entre les différentes communautés afin de créer un environnement favorable à l'Etat de Droit et à la consolidation de la paix pendant les processus de cantonnement et de DDR.

« L'objectif principal de la réhabilitation de ce château d'eau est de pallier à l'insuffisance d'eau potable pour la population environnante. Cette initiative contribue également à la lutte contre le changement climatique par l'utilisation de panneaux solaires, » a expliqué la Coordinatrice des actions humanitaires de la MINUSMA. Le Gouverneur de la région de Gao et le Chef de village du quartier « Château Sud Extension » se sont félicités de la réalisation de ce projet qui mettra fin au calvaire des populations de la localité pour la collecte de l'eau.

Après l'inauguration des deux projets à impact rapide, Madame Mbaranga a rencontré les Organisations du Système des Nations Unies opérant à Gao, une occasion d'aborder les défis de la région et de soutenir les organisations dans leur travail humanitaire en soutien aux communautés.

## KIDAL : L'EAU C'EST LA VIE

Le 16 janvier, Madame Gasarabwe s'est envolée pour Kidal où elle a rencontré la Coordination des femmes de Kidal en présence du Chef de bureau de la MINUSMA pour la région, M. Christophe Sivillon. Environ 250 femmes ont

pris part à la rencontre, une occasion pour elles d'exposer les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Les priorités soulevées par les femmes comprennent notamment la réhabilitation de la maison des femmes de Kidal, le développement de formations qualifiantes, l'appui aux écoles de toutes les régions de Kidal, la priorisation des femmes dans les projets à impact rapide (QIPs), la prise en charge des orphelins, l'implication des femmes dans la paix et surtout, la résolution de la crise de l'eau. Comme le dit l'adage touareg : « Aman Iman » (l'eau c'est la vie).

Après sa rencontre avec les femmes de Kidal, Madame Mbaranga a rencontré des représentants des ONG locales, qui lui ont fait une présentation de la situation humanitaire dans la région. Les problèmes d'eau, d'éducation et de santé ont notamment été soulignés par les organisations non gouvernementales. La RSASG a assuré son appui aux ONG locales qui s'impliquent quotidiennement dans l'aide aux différentes communautés par le biais de leurs actions humanitaires.

La Coordinatrice humanitaire a rappelé l'importance des projets à impact rapide (QIPs) dans le soutien des populations du nord et dans le cadre du processus de paix. « Les projets financés doivent répondre à des besoins sociaux urgents, impulser des dynamiques sociales, économiques ou culturelles de groupe, contribuer à développer des activités génératrices d'emplois, améliorer les conditions de vie des populations ciblées et présenter une forte dimension de socialisation des bénéficiaires, » a-t-elle précisé.

13 JANVIER

# CANTONNEMENT DES GROUPES ARMÉS: LE SITE DE FAFA SE MET EN PLACE



Les dispositions pour un cantonnement effectif des groupes armés au Mali se poursuivent à bon rythme. Le constat en a été fait suite à une visite à Fafa, un 11 des sites répertoriés pour abriter l'opération.

Du 5 au 7 janvier 2016, une équipe d'évaluation mixte d'officiers chargés de la démobilisation de la MINUSMA et d'experts de l'UNOPS a effectué une visite sur le site de cantonnement de Fafa, localité située à 154 Km au Sud-Est de Gao, dans la commune d'Ouattagouna, Cercle d'Ansongo.

L'objectif était, d'une part, de se rendre compte de l'évolution effective des travaux de construction des infrastructures prévues à cet effet, mais aussi de rencontrer les acteurs du processus, à savoir les autorités, les mouvements armés, et surtout les combattants, afin de recueillir des avis et recommandations pour une bonne conduite du cantonnement.

La délégation a été accueillie par le chef de village,

Djibrilla Diallo, qui a souligné sa satisfaction quant aux initiatives de la MINUSMA pour aider le Mali à sortir définitivement de la crise. La visite guidée du site qui a été faite sous sa direction a permis de constater que le site prend corps. Il a été entièrement marqué, et 23 ouvriers y travaillent d'arrache-pied pour y installer les infrastructures de base. Le forage a été déjà effectué, et l'eau qui en a coulé attend d'être analysée pour s'assurer de sa qualité.

La nécessité de l'implication aussi bien de la communauté que des groupes armés. Une rencontre d'échanges a aussi eu lieu avec les populations locales pour susciter leur collaboration, surtout en termes de sécurité, pour le bon déroulement des activités de cantonnement. Les habitants de Fafa ont manifesté leur satisfaction de voir l'évolution des travaux, et assuré de leur franche collaboration.



Lors de la rencontre avec les membres de groupes armés aidant à la sécurisation du site, le colonel Boubacar Issa Diallo, commandant des combattants de la Plateforme à Fafa, a assuré du professionnalisme de l'ensemble des 265 éléments déployés pour la bonne cause, à raison de 20 par jour, et appuyé la requête du chef de village à leur sujet.

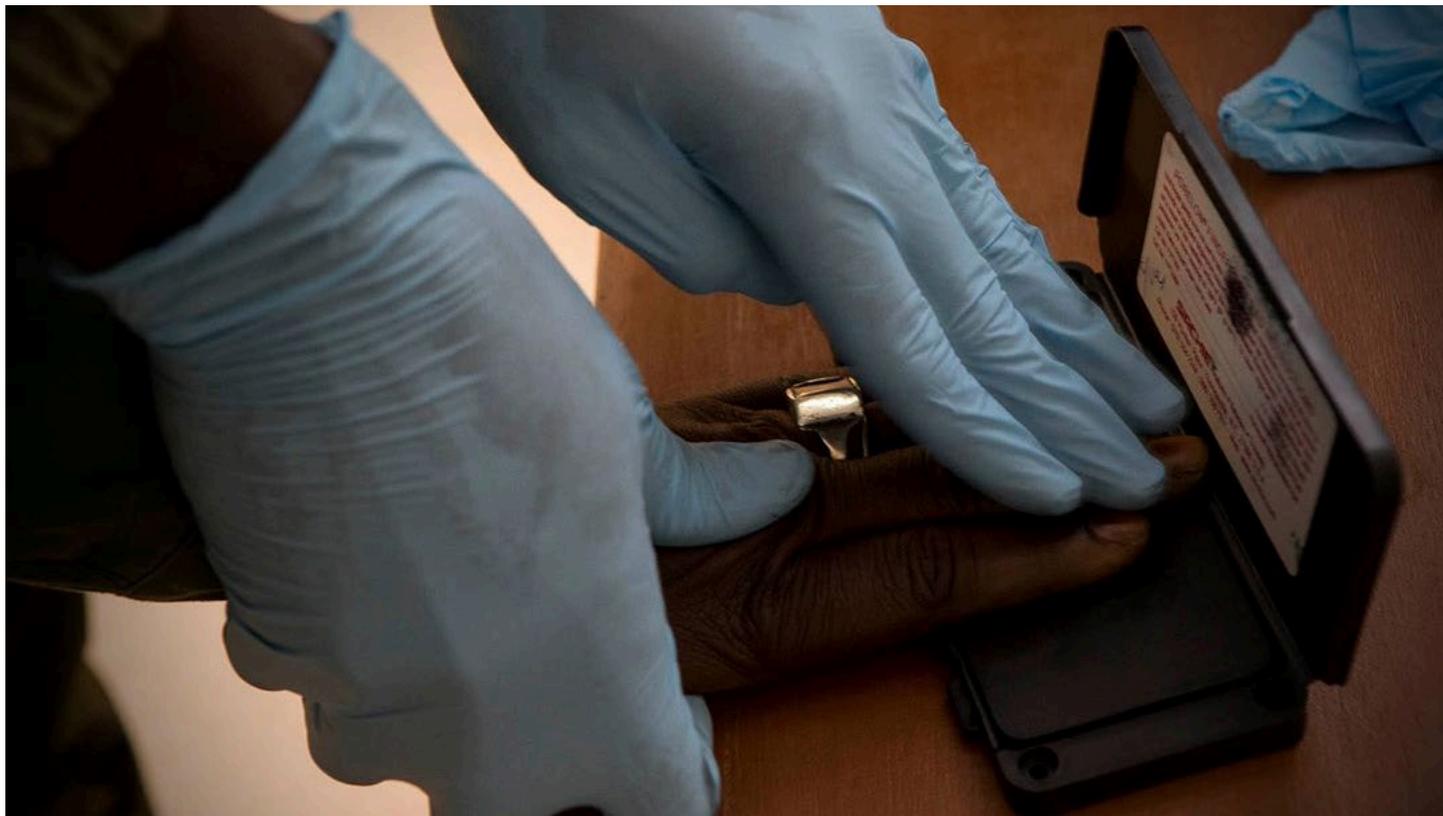
Lors de son discours sur la situation du Mali au Conseil de sécurité des Nations unies, le 11 janvier dernier, Hervé Ladsous, Sous-secrétaire général des Nations unies, et chef du Département des opérations de maintien de paix, a appelé les groupes armés à "désigner sans délai leurs représentants" au sein notamment du processus de cantonnement. Une action qui aura pour mérite d'accélérer le cantonnement et lui assurer un bon déroulement et une réussite sans faille.

Davantage de mesures seront prises dans les jours à venir, pour assurer de meilleures conditions de travail à tous les usagers du dite, à savoir: abris, logements, de moyens de communication, etc. Mais plus que tout, il faudra conduire une séries de sensibilisations appropriées...

Il est à rappeler que 24 sites ont été proposés par la Plateforme et la Coordination des Mouvements de l'Azawad. A ce jour, sur les 24 sites proposés, 15 ont fait l'objet de reconnaissance et sur ces 15, 11 ont été validés par la Commission Technique de Sécurité, parmi lesquels 3 ont été proposés pour la construction, conjointement, par la CMA et la Plateforme.

19 JANVIER

# TOMBOUCTOU : LES EMPREINTES DIGITALES AU CŒUR D'UNE FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES



La dactyloscopie, est la procédure d'identification par les empreintes digitales. Du 11 au 15 janvier dernier, la Police des Nations Unies UNPOL a tenu une formation au profit de 34 éléments des Forces de sécurité maliennes. Cinq jours durant, Gendarmes, Gardes Nationaux, Policiers, Douaniers et Agents des services pénitentiaires étaient réunis au Conseil Régional de Tombouctou, pour suivre cette formation.

A travers des exercices théoriques et pratiques, les stagiaires ont pu renforcer leurs connaissances de base sur la Police technique et scientifique, ainsi que son rôle dans les enquêtes judiciaires, les techniques de prélèvement d'empreintes digitales et de leur révélation. Le bureau de la Communication de la MINUSMA a profité de cette formation pour sensibiliser les stagiaires sur le mandat de la Mission, le rôle du

personnel en uniforme et leurs résultats.

Laye Sékou Diakité, Sergent de Police participant, regrette que le service de la Police Technique et Scientifique, se trouve uniquement à Bamako. Il souhaiterait que les autorités maliennes fassent un effort pour le décentraliser et le doter de matériel de travail adéquat, surtout dans les régions sensibles. Il a néanmoins souligné que « ces connaissances apprises lors de cette formation nous offriront d'autres pistes pour mettre de la lumière sur les actes de banditisme ».

« Cette initiative est à saluer, car à présent, nous sommes mieux outillés pour disposer d'un fichier fiable des détenus et déceler les cas de récidives » a fait savoir, M. Oumar Nabo, des Services Pénitentiaires.

Le Gouverneur de la région de Tombouctou, M. Adama Kansaye, présent à l'ouverture, a renouvelé sa gratitude à la Mission Onusienne pour les efforts consentis, dans tous les domaines visant à soutenir le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans la région. « Je vous invite à profiter le maximum possible de l'expertise de vos formateurs, pour qu'à votre tour vous puissiez partager les connaissances acquises avec vos frères d'armes qui n'ont pas eu la chance de participer à cette formation » a déclaré le gouverneur en s'adressant aux stagiaires. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de formation, élaboré conjointement par l'équipe d'UNPOL de la MINUSMA à Tombouctou et les responsables régionaux des corps des Forces de sécurité maliennes.

# LA MINUSMA ACCOMPAGNE LES AGENTS PÉNITENTIAIRES DES RÉGIONS DU NORD DU PAYS



La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (DNAPES), a organisé du 12 au 13 janvier une formation au profit de 22 greffiers pénitentiaires venus des régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Sous le thème « L'amélioration de la gestion des détenus par la bonne tenue des registres et formulaires usuels de la détention », les greffiers ont été édifiés sur l'utilisation des registres et formulaires usuels de détention.

A l'instar des autres pays membres des Nations Unies, le Mali a adhéré aux recommandations relatives à l'amélioration du système pénitentiaire à travers l'humanisation des conditions de détention et la bonne gestion des prisons. Les réformes en cours dans le domaine pénitentiaire portent sur la réhabilitation des infrastructures, la création de centres spécialisés ainsi que le recrutement du personnel, la formation et l'emploi de personnels qualifiés. Ces actions traduisent l'engagement

du gouvernement malien à humaniser les prisons avec l'appui des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers du Mali.

En dépit de ces aspirations et réalisations, la gestion du milieu carcéral malien fait face à de nombreuses difficultés dont la gestion de la situation pénale des détenus. Par ailleurs, le personnel pénitentiaire du greffe, en nombre très insuffisant, n'a pas reçu suffisamment de formation spécialisée sur la tenue des registres. Par conséquent, le système de recueil des informations relatives aux détenus est souvent incomplet et ne permet pas à l'Administration pénitentiaire de disposer d'un instrument efficace de gestion du greffe.

« La MINUSMA est mandatée pour accompagner les autorités dans le rétablissement du système pénitentiaire au Mali. Avec cet atelier, il s'agit de renforcer les capacités sur la gestion des prisons et, plus généralement, sur les droits des détenus à l'intégrité physique, répondant du même coup aux normes internationales, » a indiqué le Chef de la section des Affaires Judiciaires et

Pénitentiaires du Bureau Régional de Tombouctou, M. Macarius Zusurekuu.

Présent à la cérémonie de clôture, le Commandant Adama Guindo, Directeur Régional de l'Administration Pénitentiaires et de l'Education Surveillée, s'est dit convaincu que « cette formation allait permettre aux participants d'être mieux outillés face aux défis sur le plan des registres et formulaires de détention ». Selon le Lieutenant Alou Koné, Régisseur de la Maison d'Arrêt et de Correction de Diré, cet aspect de la gestion pénitentiaire est crucial pour respect des droits des détenus. « Nous avons réalisé les lacunes que nous avons notamment dans la gestion des documents et cette action pourra nous aider à améliorer les conditions de détention dans les établissements carcéraux, » a-t-il indiqué.

Bien que les actions de la MINUSMA soient principalement orientées vers le Nord du Mali, ce projet fait partie d'une initiative qui permettra d'uniformiser les registres des 59 prisons du pays. La même formation sera prochainement organisée dans les régions de Kayes, Mopti et Bamako.

13 JANVIER

# TOMBOUCTOU : LA MINUSMA INAUGURE DE NOUVEAUX PROJETS AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS RURALES



Lundi 11 janvier, la Représentante Spéciale Ajointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe, s'est rendue à Tombouctou, accompagnée par Samba Tall, Directeur de la Division de la Réforme du Secteur de la Sécurité et Désarmement Démobilisation et Réintégration (RSS&DDR) de la MINUSMA.

L'objet de la visite était de remettre officiellement aux bénéficiaires deux projets que la MINUSMA a financé au profit des communautés de Kabara dans la commune urbaine de Tombouctou et à Toya dans la Commune Rurale d'Alafia. Les projets portent sur la réhabilitation de la fourrière d'animaux visant à diminuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs tout en contribuant au relèvement économique de la

commune par l'imposition des taxes et le règlement de litige par les autorités compétentes. À Toya, le deuxième projet apportera une contribution à la nutrition de la région grâce à la réhabilitation de deux jardins maraîchers en faveur d'un groupe composé d'environ 260 femmes de la zone.

Ces projets font partie de la mise en œuvre d'une série de Projets de Réduction de Violence Communautaire (RVC) dans toutes les régions du nord du pays, y compris Tombouctou, avec l'appui technique du partenaire d'exécution UNOPS qui est l'Agence des Nations Unies en charge des projets. Initiés par la Division RSS&DDR de la MINUSMA, ces projets ont été identifiés et élaborés en collaboration avec les communautés bénéficiaires en

tenant compte des leurs besoins socio-économiques les plus immédiats.

À Kabara, la réhabilitation de la fourrière d'animaux contribuera à résoudre les tensions communément générées par le bétail errant sur les champs agricoles. Cette fourrière jusqu'alors abandonnée, était une structure apte à la résolution de ce type de conflits, en assurant que les animaux soient bien gardés et en toute sécurité. Les travaux de réhabilitation ont consisté en l'établissement de clotures, réalisation de bâtiments, d'abreuvoirs, accès à l'eau avec un système alimenté par des panneaux solaires qui bénéficiera également aux communautés avoisinantes.

S'exprimant sur le projet de

réhabilitation de deux jardins maraichers de Toya, Mme Mbaranga Gasarabwe, s'est dite très satisfaite de voir la réalisation des femmes, en voyant les jardins bien entretenus. «Si les femmes peuvent avoir des revenus, cela contribue à la quiétude des familles et donc de tout le village» a-t-elle expliqué. Pour ces deux jardins chacun d'eux avec une superficie d'un hectare, les puits d'eau internes ont d'abord été nettoyés, puis équipés avec un système d'irrigation amélioré. La représentante des femmes bénéficiaires de Toya, Hadi Cissé, a fait remarquer comment cette réhabilitation concourra au relèvement économique du territoire. «Avec ces dispositifs, arroser sera plus facile. Nous pourrions avoir une plus grande production des légumes frais que nous allons vendre pour la prise en charge de nos familles,» s'est-elle réjouie. En effet, avec une récolte régulière de légumes, le projet favorisera une certaine autonomie économique aux femmes.

Pour sa part le maire de la commune rurale d'Alafia, Yehia H Konta, s'est dit très reconnaissant envers la MINUSMA pour ces projets porteurs d'espoir pour la population locale. «Je sollicite cependant d'autres soutiens de même nature pour que toutes les femmes, partout dans notre commune, puissent bénéficier de ce qui vient d'être réalisé ici à Toya. Avoir des intérêts communs mettrait un terme aux conflits inter ethniques » a-il-souligné.

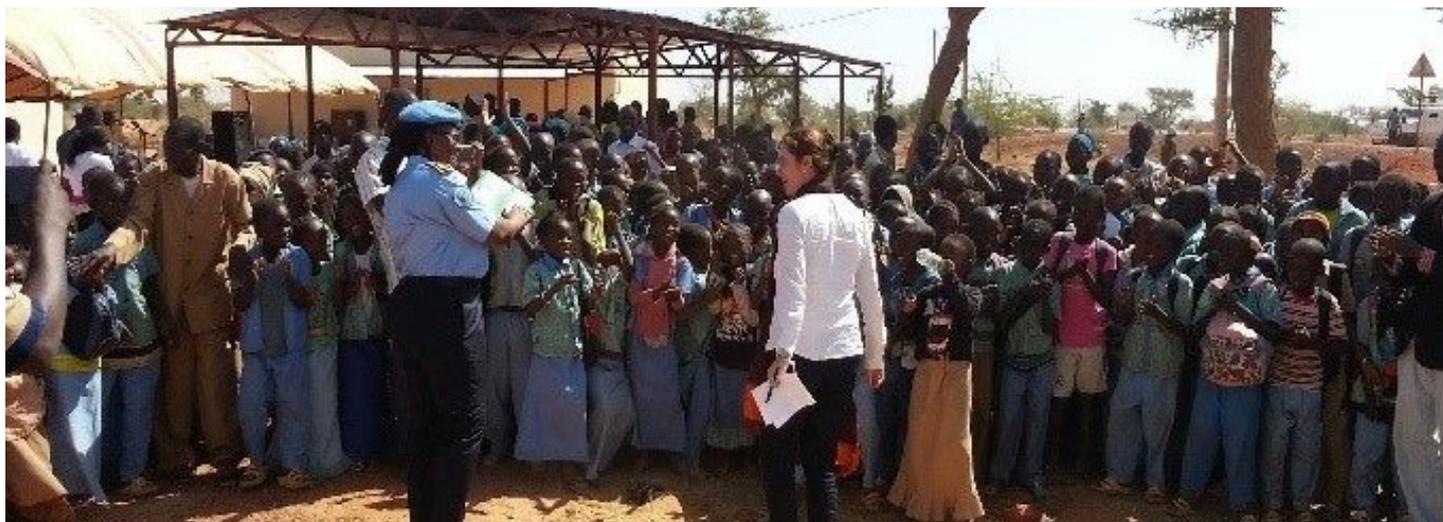
Mme Mbaranga Gasarabwe, qui au Mali est également Coordonnatrice de l'action humanitaire et Coordinatrice résidente des Nations Unies, a fait savoir que, dans la région de Tombouctou, le niveau de nutrition a baissé depuis la crise du Nord, car beaucoup de personnes ont quitté la région et négligé les activités agricoles et l'élevage. « Maintenant nous essayons d'accompagner les populations, sur leurs doléances, à relever ce niveau. Ceux-ci ne sont que des projets catalyseurs qui seront accompagnés par tout le Système des Nations Unies. Je crois que, dans cette région, il y a un potentiel énorme d'agriculture et élevage et, c'est ainsi que, j'encourage les autorités et toutes les populations à s'engager pour que le Mali revienne dans sa quiétude sociale » a- elle- déclaré.

D'autres projets de réduction de la violence communautaire sont en cours d'exécution et ils permettront de soulager les populations affectées par la crise du Nord. Dans l'ensemble du pays, la MINUSMA a lancé 16 projets au mois de Juin 2015. Dans la région de Tombouctou, ces projets concerneront prochainement la création d'un passage pour les animaux dans la commune de Lafia ; l'électrification du port de Koriomé ; la réhabilitation du système d'eau dans la localité de Hassidi ainsi que la réhabilitation de l'abattoir et du marché de bétails de Tombouctou.



8 JANVIER

# LES PROJETS À IMPACT RAPIDE, VÉRITABLES LEVIERS DE RELÈVEMENT POST-CRISE



L'exemple des projets de la Police des Nations Unies (UNPOL) à Mopti

L'appui et le renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité malienne déployées sur le terrain sont partie intégrante du mandat de stabilisation de la MINUSMA depuis son déploiement en juillet 2013. Cette assistance multiforme s'est à nouveau affirmée à travers le Bureau régional la Composante Police des Nations Unies (UNPOL) dans la Venise du Mali avec le lancement de plusieurs projets à impact rapide (QIPs) le 16 décembre dernier, pour une valeur totale de 116 272 332 FCFA.

Le premier projet portait sur le lancement des travaux de réfection du Commissariat de Police de Bandiagara ; le deuxième a permis la réhabilitation et l'équipement en matériels bureautiques du Groupement de la Garde Nationale de Sévaré, du Poste de Police de Sévaré (ATT-Bougou), de la Compagnie de gendarmerie de Bandiagara, de la Brigade Territoriale de Mopti, ainsi que la remise en état de neuf véhicules des Forces de sécurité malienne de la région.

La cérémonie marquant le coup

d'envoi de ces projets s'est déroulée en présence de Madame Mélanie Hauenstein, Cheffe de Bureau de la MINUSMA à Mopti, du Représentant du Commissaire de la Composante UNPOL, le Colonel Djibril Ndime, du Chef du pilier Développement, ainsi que des Représentants des autorités administratives, sécuritaires, communales et religieuses de Mopti.

Le Directeur de cabinet du Gouverneur de la Région de Mopti, le Préfet du cercle de Bandiagara, M. Siramakan Kanouté, ainsi que le Maire de la localité, M. Oumar Bah, ont tous reconnu et salué la pertinence des projets et la qualité du partenariat qui les lie à la MINUSMA.

Dans son intervention, Mme Melanie Hauenstein a mis l'emphase sur l'attachement de la MINUSMA à la mise en œuvre effective des projets bénéficiant à tous les segments socio-économiques du Mali et ceux permettant au pays d'atteindre un seuil de croissance acceptable à moyen terme.

Ces projets viennent renforcer la série déjà livrée en septembre dernier et contribuent à accroître significativement les capacités opérationnelles des Forces

de sécurité malienne, dans un contexte de lutte continue contre le terrorisme où les moyens logistiques et bureautiques ont souvent fait défaut aux forces de sécurité de la région.

Véritables leviers de relèvement post-crise, les projets à impact rapide de la MINUSMA permettent d'appuyer les autorités maliennes ainsi que les organisations locales non-gouvernementales via le financement de différentes formes de projets jusqu'à concurrence de 50 000 dollars. Qu'ils soient au profit de la santé, de l'eau, de l'énergie, des activités génératrices de revenus, de la jeunesse, des femmes, des personnes à mobilité réduite, de la sécurité ou de la cohésion sociale, les projets à impact rapide ont un effet immédiat sur l'amélioration et l'accès des communautés aux services sociaux de base et rendent tangibles les dividendes de la paix.

La MINUSMA entend maintenir et intensifier ces initiatives, preuve de son engagement et de sa détermination à accompagner les autorités et le peuple malien sur le long chemin de l'avènement d'une paix durable et inclusive au Mali.

# VERS L'APPLICATION DE LA RÉOLUTION 1325 AU MALI : LES FEMMES COMPTENT POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT



Le Plan d'actions national du Mali pour la mise en œuvre de la Résolution pèse plus de 9 milliards de FCFA, soit environ 15 millions de dollars, dont le financement sera assuré par un panier commun ("basket fund") auquel contribuent la MINUSMA, l'ONU Femmes, les Royaumes de Suède et des Pays-Bas.

Les responsables d'organisations féminines du Mali, et singulièrement celles œuvrant pour le bien-être des populations victimes de la crise politico-sécuritaire, ont procédé le 14 janvier au lancement du Plan d'actions national 2015-2017 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité. Ce Plan d'actions élaboré et lancé à l'issue d'un atelier technique de trois jours tenu à Bamako, fait partie des mécanismes de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale.

La MINUSMA, à travers son Unité Genre et l'ONU Femmes,

en partenariat avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et les associations de femmes, ont apporté leur appui à l'élaboration du Plan d'actions national de mise en œuvre de la Résolution 1325. Adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 31 octobre 2000, cette Résolution constitue une norme internationale innovante qui demande la pleine et égale participation des femmes dans toutes les initiatives relatives à la paix et à la sécurité. Elle comporte quatre axes que sont la participation, la prévention, la protection et le relèvement économique et communautaire.

## UN PLAN JUGÉ EXEMPLAIRE ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS MALIENNES

S'exprimant au cours de la cérémonie de lancement, Koen Davidse, Représentant spécial adjoint en charge du pilier

politique de la MINUSMA, dira que « dès son adoption, la Résolution 1325 a constitué la base des mandats des opérations de maintien de la paix qui ont intégré l'approche genre dans l'ensemble de leurs activités ». Il a de ce fait rappelé une dimension essentielle de la Mission qui est de « veiller à ce que les femmes participent activement aux processus de paix, y compris le processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité ; aspects importants de la mise en œuvre de l'Accord de paix ». Pour Koen Davidse, « le Plan d'actions Malien est un plan exemplaire, parce qu'il établit un cadre pratique, avec des activités spécifiques, pour la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité dans le contexte particulier du Mali ». Il a salué son adoption par le Gouvernement, voyant en cela « une preuve importante de la volonté du pays à collaborer pleinement avec les femmes en tant que partenaires dans le processus de consolidation et de maintien d'une paix chère à toutes et à tous ».

A sa suite le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a indiqué que la crise du Nord a exposé les femmes et filles maliennes à des « styles de fragilité et d'insécurité qui représentent une des plus grandes menaces de notre pays ». Dans la situation de crise que connaît le Mali depuis janvier 2012, les femmes ne sont pas restées en marge.

Premières victimes d'actes de violences de toutes sortes, elles considèrent que leur implication aux mécanismes de dialogue est capitale pour parvenir à un consensus politique pour la paix, la sécurité et le développement, traduit dans l'Accord issu du processus d'Alger. Il importe de ce point de vue d'accentuer la participation des femmes à l'édification de la paix et de la cohésion sociale au Mali et surtout de prendre en compte leurs besoins spécifiques dans le processus de paix, de sécurité et de reconstruction post-crise. Dans ce sens, une Journée "Portes ouvertes" sur la R. 1325 est prévue à la fin du mois de janvier, afin de permettre aux femmes maliennes de présenter leurs priorités d'actions au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA. Les lignes d'action du Plan 2015-2017 portent sur cinq axes : la prévention des conflits et des violences basées sur le genre, la protection et la réhabilitation des victimes, la participation et la représentation des femmes dans les instances de décisions, la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes et enfin la coordination et le suivi-évaluation. Ce Plan sert désormais de cadre unique de référence à tous les acteurs engagés dans la prise en charge et le

traitement de toutes les formes de violences à l'égard des femmes maliennes, ainsi que la création de conditions favorables à leur plein épanouissement.

## UN PARTENARIAT MULTIPLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Parlant au nom des femmes de toutes les sensibilités et associations du Mali, Maître Saran Keita, présidente du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO demande de « faire de la R. 1325 un instrument majeur de la gestion du contexte post-crise que vit le Mali ». Ce point de vue est partagé par l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont accepté de mettre, dans un panier commun, leur contribution au Plan dont le financement est estimé à 9 milliards 386 millions de F CFA, soit 15.549.350 USD. Une large part de ce montant est consacrée au premier axe du Plan, à savoir la prévention des conflits et des violences basées sur le genre dont l'importance est inquiétante. Après avoir salué la MINUSMA pour ses efforts visant la promotion de la femme, l'avocate malienne ajoute que « l'application de la R. 1325 permettra sans nul doute l'émergence du Mali au rang des pays champions de l'application des conventions ». Le Plan sera mis en œuvre sur la base d'un partenariat multi-acteurs composé non seulement du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, des départements ministériels et institutions nationales concernées par la R. 1325, des organisations de la société civile malienne mais aussi des partenaires techniques et financiers dont la MINUSMA qui va participer aux travaux du Comité de coordination et de suivi à mettre en place. L'Assemblée nationale du Mali a adopté le 18 décembre 2015 une loi instituant des mesures pour promouvoir le genre. Cette loi accorde 30% des postes aux femmes dans les instances électives et nominatives. Les statistiques de la même Assemblée font état de seulement 8 femmes sur un total de 703 maires dirigeant les collectivités et communes du Mali. Sur le plan institutionnel, il convient de signaler que le Gouvernement du Mali, avec l'appui des partenaires techniques et financiers a créé des départements stratégiques pour la gestion des problèmes liés à la prise en charge des victimes de la crise et à la reconstruction du Nord. La mise en œuvre de la R. 1325 s'inscrit dans le cadre global de la promotion et de la protection des droits humains, ainsi qu'à l'universalité de ces droits et à leur respect par tous les pays.



# BAMAKO : LA MINUSMA SOUTIENT LE 1ER FESTIVAL DE CINÉMA SUR LES DROITS HUMAINS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



*Les rideaux sont tombés samedi en soirée sur le premier festival "Ciné Droit Libre" à Bamako. Ce rendez-vous cinématographique annuel sur les droits humains et la liberté d'expression, un des plus importants d'Afrique, et soutenu par le MINUSMA, a connu trois jours d'intenses activités du 7ème art au service de la promotion des droits fondamentaux de l'homme.*

Le festival de cinéma pour la promotion des droits humains et de la liberté d'expression dénommé "Ciné Droit Libre" a, en effet, déroulé son tapis pour la première fois au public cinéphile de Bamako, du 14 au 16 janvier 2016, sous le thème général "Quand la jeunesse se met debout!". Ce genre de cinéma itinérant a pour objectif de porter le 7ème art aux populations jusque dans leur cadre de vie quotidienne.

A cet effet, plusieurs sites ont été choisis pour abriter la projection de la grande variété de productions cinématographiques d'Afrique et sur l'Afrique, afin de donner à la jeunesse bamakoise la possibilité de voir un grand nombre de réalisations, sans trop avoir à se déplacer. Il s'agit de: l'Institut Français du Mali, la Maison de la Presse, l'Espace plein air du Point G, la Colline de Badalabougou, la Salle de cinéma Babemba, et le Terrain de basket-ball de Torokorougou. Le menu comportait aussi des concerts, des débats publics et

autres opportunités d'échanges sur les droits humains et la liberté d'expression dans toutes ses dimensions.

De nombreux invités de marque et des artistes engagés en provenance du Burkina Faso, du Sénégal et du Mali ont honoré le festival, pour optimiser le partage et la mutualisation des expériences de luttes citoyennes. Il s'agit entre autres des artistes musiciens Didier Awadi, membre de collectif "Y en a marre" du Sénégal, de Smockey du "Balai citoyen" du Burkina Faso, mais aussi de l'artiste-maison, Master Soumy des Sofas du Mali.

La MINUSMA, à travers sa Division des Droits de l'Homme, a soutenu l'initiative de trois jours au cours desquels des films engagés pour la cause des droits de l'homme et de la liberté d'expression ont été projetés, avec en prime des débats passionnants sur l'engagement de la jeunesse malienne face aux défis de la préservation des acquis démocratiques.

## LA MINUSMA EN FAVEUR D'INITIATIVES VISANT AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Guillaume Ngefa, directeur de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA, a dans son discours d'ouverture, à juste titre souligné que "chaque œuvre

cinématographique peut devenir un redoutable instrument pour porter la voix des opprimés et nous mettre devant nos consciences et nous forcer à réfléchir”, et d’ajouter le cinéma peut également être “un formidable vecteur d’espoir et de réconciliation”.

Et c’est conscient de l’importance que peuvent revêtir l’art et le cinéma dans le processus de la réconciliation et la consolidation de la paix au Mali, qu’il a assuré du soutien permanent de la MINUSMA à toute initiative similaire, avant d’inviter les jeunes à “jouer un rôle central dans la protection et la promotion des droits de l’Homme au Mali et ailleurs”.

Le long métrage “Human” de Yan-Arthus Bertrand, diffusé pour la première fois au Mali, a ouvert le bal de la vingtaine de productions sélectionnées pour cette édition. La projection a été suivie de débats animés notamment à la MINUSMA. Le public, majoritairement jeune, a pu apprécier l’excellente qualité des films qui, dans leur quasi-totalité, traitent de thématiques liées à la jeunesse et aux luttes citoyennes. Un domaine où, comme en en témoigné les échanges, ils se sentent bien à leur aise.

Le concept “Un film, un thème, un débat”, qui a sous-tendu le festival, s’est traduit par la programmation de films autour des thématiques principales retenues pour cette édition. Projections qui ont donné lieu à des discussions d’après autour des œuvres, souvent en présence de leurs producteurs ou réalisateurs. Des occasions rares et inoubliables pour les cinéphiles bamakoïses qui ont pu interroger ces spécialistes du 7ème art sur leurs motivations réelles, leur démarche pédagogique, et l’impact social qu’ils attendent de leurs œuvres.

## PROJECTIONS, CONFÉRENCES-DÉBATS, ATELIERS D’ÉCRITURE ARTISTIQUE

Parmi la vingtaine de films projetés, on en retrouve qui

étaient de très grand intérêt pour la population cinéphile malienne, en l’occurrence: “365 jours au Mali” de Ladj Ly, “Autoportrait du Mali: les obstacles à la paix” de Moctar Menta et Ibrahim Haidara, “Le vivre ensemble” de Habibou Diaou, mais aussi “MINUSMA, 2 ans” de Diakité Hadama, qui retrace l’apport multidimensionnel de la mission onusienne à la paix et à la réconciliation nationale au Mali.

La grande conférence-débats de cette première édition dont le thème “L’engagement de la jeunesse malienne face aux défis de la préservation des acquis démocratiques” a été animée par le Docteur Naffet KEITA, enseignant chercheur à l’Université de Bamako. A l’occasion, et vu l’importance de l’évènement, il était entouré de Hafizou TOURE, président du Conseil d’administration de la plateforme “Ensemble nous sommes un peuple”, de Bernadette-Mah IPPET et de Cheichk Oumar DIALLO tous membres de la société civile jeune.

Les deux icônes du Rap africain Smockey et Didier Awadi ont saisi l’occasion de leur présence pour former une quinzaine de jeunes artistes maliens sur l’écriture Rap, afin de les aider à s’intéresser un peu plus aux questions importantes que sont les droits de l’Homme, la liberté d’expression, la démocratie, etc.

Un atelier de pratique du film documentaire sur les droits humains a également été animé par des professionnels de la webtélé, à l’intention des jeunes préalablement formés, afin de renforcer leurs capacités à produire de vrais reportages d’images.

Le grand objectif de “Ciné Droit Libre” est de créer un cadre de partage et de mutualisation des expériences de lutte en vue d’une plus grande efficacité pour relever les défis qui se dressent sur la voie de la jeunesse africaine. S’il est trop tôt pour en tirer des conclusions, la mobilisation remarquable autour de ce festival laisse croire que le terrain était favorable pour faire entendre le message des initiateurs.



# LA MINUSMA NOURRIT LA CULTURE DE PAIX À TRAVERS LE SPORT



**Le centre de formation Nialy Bagnia en collaboration avec le bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou a organisé le 2 janvier 2016, une activité sportive avec les jeunes du dit centre sous le thème « Sport sécurité et paix », afin de promouvoir la culture de paix et consolider la cohésion sociale.**

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de l'établissement scolaire Yehya Alkaya à Djingarey Ber. Elle a réuni environs une centaine de personnes dont des autorités locales de la ville, du représentant du commandant de la 5ème zone de défense ainsi que du représentant du chef de bureau régional de la MINUSMA.

«Nos enfants de toutes les communautés de notre région se sont retrouvés ensemble dans la joie, oubliant leurs différences. Leurs parents et les Tombouctiens qui se sont mobilisés aujourd'hui ont retrouvé un moyen de renforcer le vivre ensemble dont on a besoin pour notre paix. Je remercie beaucoup la MINUSMA qui nous a soutenus dans la réalisation de cette activité, jamais nous n'avons organisé un événement d'une telle envergure » a déclaré M. Nialy Bania, Président du Centre

Le centre de formation Nialy Bagnia a été créé en juin 2005. Il a pour vocation la formation des jeunes

Basketteurs du cercle de Tombouctou. Il a commencé par le rassemblement des enfants de moins de 10 ans sur l'accord de leurs parents, en les initiant aux techniques de base du Basket Ball, puis à la formation de leurs futures carrières. Le centre admet 120 éléments dont 50 minimes, 70 cadets et juniors, certains évoluent dans plusieurs équipes d'élites sur les stades du pays.

L'événement a été marqué par un match de levée de rideau qui a opposé les cadets du centre. Il s'en est suivi d'une rencontre entre les filles qui ont su montrer leurs talents et en fin les garçons juniors se sont confrontés dans un esprit de fair-play. A l'issue de ses rencontres les équipes gagnantes ont réussi respectivement des médailles MINUSMA et des trophées de la main du représentant du chef de bureau régional de la MINUSMA.

« Je suis très émerveillée par la présence de la MINUSMA à nos côtés. C'est un moment inoubliable car on se retrouve entre nous pour recoudre le tissu social abîmé par le fait du conflit » a dit Hawa Djitteye, basketteuse

L'événement a été sécurisé par la police Nationale, appuyé par la Police des Nations Unies UNPOL et la Police Constituée du Nigeria FPU.

# GAO : LE RÔLE DES JEUNES ET FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX

**La Direction Régionale de la Jeunesse de Gao a accueilli les 16 et 17 janvier un atelier de formation sur l'implication et le rôle des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, une initiative des Mouvements de résistance civile de Gao (Jeunes Patrouilleurs, Patriotes, Nous Pas Bouger) en collaboration avec la MINUSMA.**

« Cette formation nous offre l'opportunité de mieux comprendre et interpréter le contenu de l'Accord de Paix. Nous sommes tous associés à son application et j'invite mes collègues jeunes à saisir cette opportunité pour mieux cerner le contenu de cet accord et pourquoi pas pour sensibiliser ceux qui n'ont pas eu la chance d'être ici avec nous. Que cet accord soit pour notre pays une opportunité pour la paix et la stabilité, » a déclaré Moussa Boureima Yoro, représentant des Mouvements de résistance civile et facilitateur, lors de la cérémonie d'ouverture.

La rencontre a permis à de nombreux participants, jeunes, femmes, leaders religieux, communicateurs traditionnels et radios, de clarifier le document et de mieux se situer dans son contexte. Plusieurs sections de la MINUSMA ont contribué à la formation et participé aux séances de questions réponses et aux travaux, notamment Affaires Politiques, Affaires Civiles, Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR), Stabilisation et Relèvement ainsi que le bureau de la Communication. « Cette activité montre une fois de plus, que vous les jeunes, êtes soucieux de l'avenir de vos communautés. Vous montrez une volonté ferme de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord. Cette formation vous permettra de mieux comprendre le contenu de l'Accord, les évolutions dans le cadre de sa mise en œuvre et surtout de pouvoir vous y situer efficacement, car le Mali, un Mali uni, en Paix et en prospérité, est votre droit et votre devoir, » a souligné le chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao, M. Mohamed El-Amine Souef.

« Nous souhaitons que vous puissiez demain, à votre tour, expliquer le contenu de l'Accord aux communautés et leur faire comprendre quel rôle chacun de nous a à jouer dans sa mise en œuvre. Cette formation et vos actions de sensibilisation auprès des communautés seront pour nous une école pour cultiver la paix tout en montrant le rôle que l'Accord attend des jeunes et des femmes, » a-t-il précisé.

## PLANTATION D'ARBRES POUR L'AVENIR DES COMMUNAUTÉS

Dans le cadre de cet engagement civique et soucieux de l'avenir des communautés de Gao, les Mouvements de résistance civile ont organisé le mardi 19 janvier une activité de reboisement dans la cour de la Direction régionale de l'Académie et de l'Enseignement et du

Conseil de Cercle de Gao. Toujours parrainée par le bureau régional de la MINUSMA, l'activité a permis la plantation de 150 pieds d'arbres.



M. Sidi Oumar Touré, Directeur de l'Académie et de l'Enseignement de Gao, a vivement salué l'initiative et encouragé les mouvements de résistance pour les différentes actions qu'ils continuent de mener en faveur de l'éducation. Comme lui, M. Abdoulaye Al Mahadi dit Samba, Président du Conseil de cercle de Gao, a exprimé toute sa gratitude à la MINUSMA et aux Mouvements de résistance civile pour la pertinence de cette action de reboisement, tout en promettant de veiller à l'entretien des plantes. Quant au représentant des Mouvements de résistance civile, Moussa Boureima Yoro, il a mis l'accent sur l'importance de mener des actions de ce genre pour endiguer les changements climatiques. « Nous savons que Gao a grand besoin d'arbres. Avec les changements climatiques, nous avons jugé nécessaire d'initier de telles actions pour prévenir une catastrophe, » a-t-il indiqué.

Le représentant du Chef de Bureau régional de la MINUSMA, M. Narcisse Dongar, a encouragé les Mouvements de résistance civile à multiplier de telles initiatives, conformément à l'article 15 de la Constitution du Mali qui stipule que : « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour tous et pour l'Etat ».

« Cette activité montre une fois de plus que vous, les jeunes, êtes les vecteurs de cet engagement citoyen. Vous êtes soucieux de l'avenir de vos communautés, non seulement des jeunes d'aujourd'hui mais particulièrement de vos enfants qui grandissent dans la Cite des Askia et qui hériteront de son environnement. Vous montrez une volonté ferme de contribuer à l'amélioration des conditions environnementales de la ville de Gao, » a conclu M. Dongar.

# ENBREF

**20** JANVIER

Ce matin, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Annadif, accompagné du Commandant de la Force de la MINUSMA le général de Division Michael Lollesgaard, a participé à la célébration du 55ème Anniversaire de l'Armée malienne. Photos: MINUSMA





## COMMUNIQUÉS

### **20 JANVIER : COMMUNIQUE DU COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX**

Sur invitation de S.E.M. Ramtane Lamamra, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chef de file de la Médiation, une réunion consultative de haut niveau élargie aux membres du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger s'est tenue à Alger le 18 janvier 2016.

Cette consultation a permis d'échanger sur l'évolution de la situation depuis la signature de l'Accord, et sur le chemin que les Parties signataires ont parcouru ensemble, avec l'accompagnement de la communauté internationale, sur la voie du retour de la paix et de la consolidation de la réconciliation au Mali.

Les participants:

1. Notent avec préoccupation la persistance, la multiplication et l'extension des attaques terroristes et criminelles visant les forces de défense et de sécurité maliennes, les mouvements signataires de l'Accord, les forces internationales et la population civile ; ils condamnent vigoureusement ces attaques, et réitèrent leur soutien aux efforts visant à neutraliser les groupes terroristes et criminels. Se référant aux attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso, ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une conjugaison des efforts non seulement des parties maliennes signataires mais aussi des pays de la sous-région, avec l'appui actif de la communauté internationale.

2. Réitèrent le plein soutien à l'Accord et à sa mise en œuvre complète et intégrale en soulignant à nouveau que l'Accord constitue un document équilibré qui prend en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties et que sa mise en œuvre effective permettra de régler durablement les crises qui ont affecté la partie nord du Mali et d'isoler davantage les éléments terroristes et criminels.

3. Expriment leur appréciation à S.E.M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, ainsi qu'à son gouvernement pour leur engagement continu en faveur de la paix et de la réconciliation au Mali, et prennent note avec intérêt et optimisme des informations relatives aux mesures et étapes annoncées par la délégation gouvernementale malienne.

4. Saluent le rapprochement intra et intercommunautaire intervenu entre les mouvements de la Plateforme et de la CMA suite aux rencontres d'Anéfis de septembre-octobre 2015. Les participants encouragent les deux Parties à poursuivre cet effort de rapprochement, à l'intensifier et à l'inscrire pleinement dans l'optique de la réconciliation nationale entre tous les fils du Mali.

5. Se félicitent des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord depuis le parachèvement du

processus de sa signature, notamment la cessation des hostilités tout en appelant les Parties à demeurer engagées dans le processus de paix pour préserver et consolider les acquis jusqu'ici obtenus.

6. Relèvent les lenteurs constatées dans la mise en œuvre d'engagements-clés de l'Accord notamment ceux souscrits au titre de la période intérimaire et appellent à l'accélération du rythme de la concrétisation des actions prioritaires retenues par le Comité de suivi lors de sa sixième session.

7. Rappellent la responsabilité qu'a le Gouvernement malien dans la mise en œuvre de l'Accord ainsi que le rôle crucial devant être assumé également par les deux autres Parties signataires en la matière dans un esprit de co-responsabilité et de partenariat effectif pour la paix et la réconciliation.

8. Appellent les Parties à plus d'interactions et de concertation pour renforcer la confiance entre elles et aboutir à la mise en œuvre consensuelle des dispositions de l'Accord entre les sessions du Comité de suivi, et soulignent l'importance de mesures concrètes de facilitation à cet égard.

9. Exhortent les parties prenantes à parachever au plus vite les consultations engagées sur la composition définitive des instances de suivi de l'Accord dans l'esprit d'exclusivité préconisé dans l'Accord.

10. Lancent également un appel en vue de la mobilisation des financements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Comité de suivi de l'Accord et de ses mécanismes, y compris pour assurer une présence continue à Bamako des représentants des Parties au sein de ces instances ainsi que l'opérationnalisation effective des patrouilles mixtes. Ils soulignent l'importance et l'urgence de discussions entre les parties signataires maliennes à un niveau stratégique.

11. Encouragent la communauté internationale à poursuivre son appui politique, technique et financier à la mise en œuvre de l'Accord en particulier pour la réalisation des programmes de développement envisagés dans le Nord du Mali de manière à permettre aux populations bénéficiaires de commencer à profiter des dividendes de la paix.

12. Se félicitent de la nomination et de la prise de fonction du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif et expriment à son prédécesseur, M. Mongi Hamdi, leur reconnaissance pour son bilan éminemment positif.

13. Expriment leur gratitude à tous les membres du Comité de suivi de l'Accord qui veillent à la bonne conduite du processus de mise en œuvre, particulièrement dans les moments les plus difficiles, et les encouragent à persévérer dans leurs efforts au service de la paix et de la réconciliation au Mali.

14. Expriment également leur gratitude à l'Algérie et à S.E.M le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire Abdelaziz BOUTEFLIKA pour la direction engagée assurée à l'équipe de médiation et au Comité de Suivi de l'Accord, ainsi qu'à leur hospitalité généreuse donnée aux réunions tenues les 17 et 18 Janvier 2016 sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

Alger, le 18 janvier 2016





**Bamako  
106.6**

**MIKADO FM**

*La radio qu'on aime !*

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



**MINUSMA**



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](http://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.facebook.com/minusma](http://www.facebook.com/minusma)

<http://minusma.unmissions.org>

